

# Traversée Col de Couraduque - Col du Soulor

Val d'Azun



Depuis le col de Bazès ((c) Sylvain Lanne)



## Infos pratiques

Pratique : A Pied

Longueur : 10.0 km

Dénivelé positif : 382 m

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

Thèmes : Point de vue et paysages

Accessibilité : Chien autorisé en laisse

# Itinéraire

**Départ** : Col de Couraduque

**Arrivée** : Col du Soulor - Parking Station Sport de Nature

**Balisage** : — PR

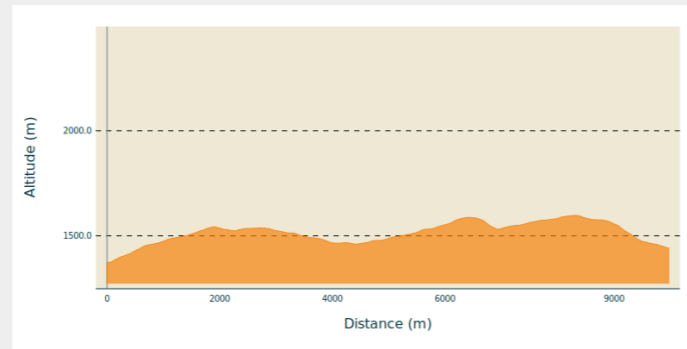
**Communes** : 1. Aucun

2. Ferrières

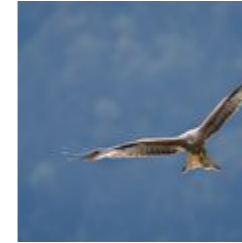
3. Arrens-Marsous

4. Arbéost

## Profil altimétrique



Altitude min 1372 m Altitude max 1597 m



## 🦅 La migration des oiseaux (C)

Le col du Soulor est un important couloir de passage migratoire pour nombre d'espèces d'oiseaux.

De mi-juillet à fin septembre, c'est la période la plus propice pour observer les migrations d'oiseaux dites d'automne, en route vers l'Espagne ou l'Afrique.

Parmi les migrateurs, les Milans noirs sont parmi les premiers à ouvrir le bal dès la deuxième quinzaine de juillet. Il en passe sur la période plusieurs dizaines de milliers... avec un pic autour de la première quinzaine d'août.

Autres rapaces observables en migration : les bondrées apivores, les milans royaux, les busards, les éperviers, les circaètes Jean-le-Blanc sont fréquents.

Les rapaces ne sont bien sûr pas les seuls à migrer vers le sud : cigognes blanches et cigognes noires, grues cendrées, petits passereaux ou pigeons ramiers et colombrins ...

Les espèces observables au-dessus du col du Soulor sont très nombreuses, sans oublier les observations d'espèces sédentaires tels le vautour fauve, le gypaète barbu ou l'aigle royal.

### Comptages des migrateurs du 15 juillet au 30 septembre :

Chaque été, l'association **Oiseaux cols libres** mène sur place une étude et des comptages. Vous pouvez rencontrer les bénévoles et animateurs présents sur place tous les jours de 9h à 18h et profiter de leurs savoirs et connaissances immenses qu'ils se feront un grand plaisir de vous partager.

[Site web "Oiseaux cols libres"](#)

### Sorties accompagnées "Rapaces au Soulor"

Chaque semaine en été, le Bureau montagne du Val d'Azun propose des sorties accompagnées à la découverte des rapaces au col du Soulor.

> Renseignement et réservation auprès de l'**Agence Touristiques des Vallées de Gavarnie** ou à la Maison du Val d'Azun à Arrens.

Crédit : (c) Julien Liron

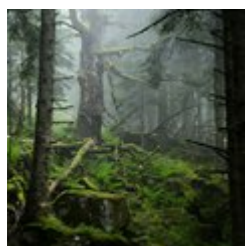
## Sur votre route...



### ❁ L'épicéa (A)

L'Épicéa est un conifère, il s'adapte bien sur des sols calcaires et résiste facilement au froid et à l'altitude. Il mesure généralement 30 mètres mais peut exceptionnellement atteindre 50 mètres de haut. Son feuillage persistant se caractérise par des aiguilles piquantes, disposées en brosse sur le rameau.

Dans nos vallées pyrénéennes, l'Épicéa ne pousse pas de façon spontanée, il a été artificiellement planté par l'Homme.



### ❁ Le sapin (B)

Le Sapin est un conifère à feuillage persistant qui peut mesurer jusqu'à 30 mètres. Ses aiguilles sont aplaties et non piquantes, disposées en peigne sur le rameau. Le sapin tolère une atmosphère humide, ombragée et est résistant au froid, ainsi il peut facilement pousser en altitude.

Crédit : Sapins pectinés, L. Nédélec - Parc national des Pyrénées

## Sur votre route...



### ❁ L'épicéa (A)

### ❁ Le sapin (B)

### ➤ La migration des oiseaux (C)

# Toutes les informations pratiques

## ⚠️ Recommandations

### > Période de praticabilité :

Praticable du printemps à l'automne.

En hiver : l'itinéraire se trouve sur l'espace nordique du Val d'Azun (pistes de ski de fond et raquettes). Accès aux pistes payant et certains tronçons sont réglementés (réservés au ski de fond).

> [Se renseigner sur le site web de l'Espace nordique du Val d'Azun.](#)

### > Zone pastorale (troupeaux) :

-Tenir son chien en laisse.

-Ne pas déranger les animaux, ni s'approcher des troupeaux.

-Présence possible de patous (chiens de protection des troupeaux) : il est possible que vous rencontriez un troupeau gardé par un ou des chiens de protections (patous) : **si un chien vous approche en aboyant, arrêtez-vous et restez calme** (ne pas courir, crier ou chercher à effrayer le chien), puis lorsque le chien vous a identifié et s'apaise, poursuivez tranquillement et contournez largement le troupeau.

### > VIDEO :

Avant de partir, familiarisez-vous avec les bons réflexes à avoir face à un patou : [consulter la VIDEO : conseils et recommandations face à un patou.](#)

> **Itinéraire en traversée** nécessitant deux véhicules : un au départ et un à l'arrivée.

## Comment venir ?

### Transports

Le col de Couraduque n'est desservi par aucun moyen de transport public.

Il existe en revanche une navette estivale entre le col du Soulor (arrivée de l'itinéraire) et les <https://www.station-valdazun.com/> villages d'Arrens et d'Aucun).

### Navette estivale Argelès-Gazost - Aucun - Arrens - Col du Soulor :

En haute saison estivale, une navette peut vous conduire du col du Soulor (arrivée de la traversée) vers les villages d'Arrens, d'Aucun, d'Arras-en-Lavedan ou d'Argelès-Gazost.

Les navettes circulent uniquement en juillet-août.

Sans réservation préalable.


Tarif : 2 € l'aller / 4€ aller-retour.

> [Consulter les horaires de la navette du col du Soulor](#)

## Parking conseillé

Col de Couraduque

## Accessibilité

 Chien autorisé en laisse

## i Lieux de renseignement

### Office de Tourisme et Maison du Parc national d'Arrens-Marsous

1 Place du Val d'Azun, 65400 ARRENS-MARSOUS

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : 05 62 97 49 49

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/val-d-azun>

